

Le Conseil a ensuite examiné les vœux présentés par M. Glandaz, au nom du Comité Olympique français, par l'Union Cycliste Internationale et par la Fédération Internationale de Boxe.

Le Président du C.I.O., interpellé par M.R. Liégeois, délégué de la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon, désirant savoir pourquoi un Congrès Olympique n'avait pas été convoqué au cours de cette Olympiade, a répondu que la nécessité ne s'en faisait pas sentir parce qu'il n'y avait aucune question à mettre à l'ordre du jour. M. Liégeois avant insisté sur l'opportunité de soumettre à un prochain Congrès l'époque de la célébration de certaines compétitions, le Président lui a fait remarquer que, conformément aux règles protocolaires, c'était au C.I.O. qu'il appartenait de choisir l'époque où les Jeux doivent être célébrés, en tenant compte dans la mesure du possible des desiderata des intéressés ; il est indispensable pour la solennité des Jeux que les différentes compétitions aient lieu entre les cérémonies d'ouverture et de clôture. Les Jeux Olympiques ne sont pas une succession de championnats, mais le congrès de tous les sportifs du monde ; leur but est aussi bien d'ordre moral que d'ordre sportif.

Le Comte Goblet d'Alviella (Délégué de la Fédération Internationale de Gymnastique) ayant exprimé également le désir de soumettre au Congrès les difficultés existantes avec une autre Fédération Internationale au sujet du programme de Gymnastique, le Président lui fit observer que cette question ne relevait en aucune manière du Congrès, mais bien de la Commission Exécutive qui est qualifiée pour trancher les différends olympiques entre les Fédérations Internationales pour les questions qui ne sont pas d'ordre technique.

Le Président de l'Union Internationale de Tir, Monsieur Jean, Carnot, a fourni à la Commission Exécutive des précisions sur la participation de certains concurrents au concours de tir de la X<sup>ème</sup> Olympiade, Los Angeles 1932. M. Carnot a promis d'envoyer à Athènes le projet d'une nouvelle réglementation pour la qualification des Tireurs Olympiques.

Le Président de la Fédération Internationale de Handball a informé le Conseil de la situation, actuelle de cette Fédération avec la Fédération Internationale d'Athlétisme.

La Commission Exécutive a approuvé le projet de programme de la Fédération d'Athlétisme amateur, de la Fédération Equestre Internationale, de la Fédération Internationale d'Escrime, de la Fédération Internationale de Lutte, de la Fédération Internationale de Natation Amateur, de la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon, de l'Union Internationale de Tir, de l'International Skating Union, de la Fédération Internationale de Ski, de la Ligue Internationale de Hockey sur Glace.

Pour le Yachting, après un échange de vues avec M. Laeisz, délégué du Deutscher Seglerverband, les épreuves suivantes ont été admises :

- 1<sup>o</sup>) 8 m. internat.
- 2<sup>o</sup>) 6 m. internat.
- 3<sup>o</sup>) classe Star (2 équipiers)
- 4<sup>o</sup>) monotype (olympia-jolle)

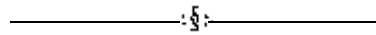
Les concours de yachting auront lieu à Kiel.

L'admission des Femmes a été demandée par les

Fédérations Internationales d'Athlétisme, de Natation, d'Escrime, de Gymnastique, des Sports Equestres, de Ski, de Patinage, et de Hockey sur Gazon.

M. Rimet, Président de la Fédération Internationale de Football Association, a exposé la situation nouvelle créée par les changements introduits par sa Fédération dans les règles de l'amateurisme.

Le Président du C.I.O.                      Le Secrétaire du C.I.O.  
Baillet-Latour                                      A. G. Berdez.



## 5. — Comité International Olympique Session de 1934 (An III de la X<sup>me</sup> Olympiade) Athènes

### Séance Inaugurale de la Session

La Séance d'ouverture a été célébrée dans la grande salle de l'Académie Nationale le 16 mai 1934 à 19 heures, en présence de S. E. le Président de la République, Mr. Zaimis, du Maire d'Athènes, des Membres du Gouvernement, de l'Archimandrite, du Corps diplomatique et d'une nombreuse assistance.

Le Président de la République a déclaré ouverte la Session.

#### ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE D'ATHENES

Monsieur le Président,

Messieurs les Théores du Comité Olympique International.

Mesdames et Messieurs.

La Ville d'Athènes, première Cité de l'Athlétisme International dans l'histoire, et qui est, par conséquent, votre Maison, à vous tous, exulte de joie à l'occasion de votre arrivée et vous souhaite de tout cœur la bienvenue.

Le bonheur de vous voir parmi nous, ce ne sont certes pas mes paroles qui vous le diront, mais bien plus la joie qui rayonne sur nos visages, le sentiment commun de mes concitoyens, la sérénité enfin de la journée athénienne. Car, ainsi que vous devez l'avoir déjà senti, hommes et choses, vivent, ensemble, animés, sous cette même calme lumière une vie que l'esprit immortel insuffle et qui bat à l'unisson tous les jours d'un éternel printemps. Ici donc, gens et choses de cette ville, qui est votre propre demeure, vous parleront bien mieux que moi et entonneront de façon sublime, — j'en suis certain — le péan de leur joie. Pour ma part, je me contenterai d'exprimer, tant que je puis le faire, le sentiment de gratitude que nous ressentons pour l'honneur que vous nous avez fait en choisissant Athènes comme siège du Congrès pour le XL<sup>e</sup> Anniversaire Olympique.

Quelle œuvre Grandiose ! Voici quarante années depuis le jour où prit corps et âme, en la vieille Sorbonne, la parole inspiratrice d'un Président digne de tout honneur, j'ai nommé le Baron de Coubertin, citoyen honoraire d'Athènes. Le monde civilisé, tout

entier, apprit la nouvelle avec une joie ineffable, car, déjà, avait levé de par le monde, le grain qu'avaient semé des animateurs inspirés dans tous les pays que vous représentez aujourd'hui avec tant de distinction. L'athlétisme Olympique avait reconquis à nouveau la place qui lui était due dans le cœur des humains, et avait repris sa véritable signification en tant que force idéalisatrice de la lutte pour la vie ; il mûrit dans leur esprit qui se souvenait. Nul ne peut se dire anhelléniste, étranger à la chose hellénique, après son expérience nationale, longue et féconde et dans ce berceau qui lui est propre, l'Art athlétique d'Olympie après de longues adversités, se fonda sur la trêve sacrée. L'esprit Olympique, fruit d'une façon mûre d'envisager la vie et d'assurer l'équilibre idéal du corps et de l'esprit, a ses sources nationales profondes et profondes aussi ses tendances internationales. L'harmonie divine de cette antinomie apparente a été pour la première fois obtenue en cette terre, votre première patrie en ce sens, Messieurs les Olympiques, — mais, c'est à vous qu'appartient tout l'honneur d'avoir interprété, accompli et développé cet esprit avec foi et autorité pendant de si nombreuses années. Nous nous imaginons, plus que nous le savons, au prix de quelles difficultés ! Mais telle est l'œuvre que vous avez accomplie sous l'inspiration enthousiaste de son fondateur, ainsi que grâce à la conduite avisée de votre président, le Comte de Baillet-Latour, et le concours précieux de vous tous, ses collaborateurs, que vous avez droit aux « nikitiria athla » des Olympiades nouvelles, au laurier hellénique et à l'olivier d'Olympie. Olympionices dans votre effort laborieux et triomphant pour un athlétisme Olympique, élégant et Uniforme de par le monde entier, conducteurs inspirés de la jeunesse forte et robuste, de laquelle une humanité lasse espère avec conviction une nouvelle vie et une ardeur nouvelle, vous nous faites, Messieurs, le plus grand honneur en venant délibérer sur une chose aussi importante parmi nous, sous le regard attentif du Gouvernement Hellénique, sous l'égide amie de la Municipalité de la nouvelle Cité Athénienne, pendant que les athlètes et les amis de l'athlétisme de notre capitale et de la Grèce entière, ce qui veut dire l'Hellénisme entier, vous accueillent avec des cris de joie panégyrique.

Théores Kalliniques aux cent victoires, Salut !

---

#### DISCOURS

#### DU PRESIDENT DU COMITE OLYMPIQUE HELLENE : Mr. JEAN DROSSOPOULOS

---

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Monseigneur,  
Messieurs: les Ministres,  
Mesdames et Messieurs

En ma qualité de Président du Comité Olympique Hellénique, j'ai l'honneur d'adresser en son nom un salut cordial aux personnalités éminentes qui composent le Comité International Olympique et de les remercier d'avoir bien voulu venir siéger en notre ville à l'oc-

casion du quarantième anniversaire du rétablissement des Jeux Olympiques.

L'idée de la restauration des Jeux Olympiques due à Pierre de Coubertin qui a su non seulement réaliser son rêve au point de vue purement, sportif mais encore donner à leur nouvelle organisation la haute portée qu'ils avaient dans la Grèce antique, pour que la jeunesse de nos jours y puise les avantages moraux que les jeunes gens de l'antiquité en tiraient, le nom, dis-je, de Pierre de Coubertin restera à jamais gravé dans l'âme des Grecs. La reconnaissance de la Grèce lui est acquise à jamais.

Le rétablissement de la splendeur des Jeux Olympiques, nés dans la Grèce antique où ils atteignirent un point de merveilleux épanouissement, mais dont le cercle fut malheureusement interrompu pendant de longs siècles par les vicissitudes de notre Nation, ainsi que leur importance pour l'éducation physique et intellectuelle des nouvelles générations, fait maintenant l'objet des nobles efforts des hommes d'élite qui s'inspirent de l'idéal de Pierre de Coubertin, je viens de nommer les Membres du Comité International Olympique.

Aussi avons-nous suivi avec le plus grand intérêt l'œuvre fertile de vos assemblées annuelles tendant à l'expansion universelle de l'Olympisme. Nous avons également salué avec une joie sincère la décision prise par vous au cours des réunions de l'année dernière, qui pour formuler les principes fondamentaux pouvant être appliqués par toutes les Fédérations dans le but de définir la qualité d'amateur sur la base de l'athlétisme réel, excluent tout semi-professionalisme des Jeux Olympiques.

Notre Comité, réalisant la décision prise lors de votre Session à Vienne, au mois de juin dernier, de se réunir cette année à Athènes pour y fêter le quarantième anniversaire du rétablissement des Jeux Olympiques, et d'assister à une démonstration de quelques jeux antiques, tâchera de donner dans le Stade Panathénaïque une image aussi fidèle que possible de ces Jeux. Il est fermement convaincu que votre Session y trouvera un argument de plus pour l'application de ses décisions dans le but de pousser encore la jeunesse vers l'Olympisme, au plus grand profit de celle-ci et de l'humanité toute entière.

Encore une fois, Messieurs, je tiens à vous remercier du fond du cœur et à vous exprimer la très vive reconnaissance du Comité Olympique Hellénique.

---

#### DISCOURS DU PRESIDENT DU C.I.O., COMTE DE BAILLET-LATOUR.

---

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Monseigneur,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Dans ses mémoires olympiques, Pierre de Coubertin relatant la séance d'ouverture du Congrès pour le Rétablissement des Jeux Olympiques, le 27 juin à la Sor-

bonne, attribue le succès obtenu à l'émotion ressentie par les membres, saisis par la renaissance de l'Hellénisme, et ajoute que c'est un savant grec, Vikelas, Délégué de la Société Panhellénique de Gymnastique, qui présida avec autorité les travaux de la Commission pour l'Olympisme.

Cette union du Comité International et du Comité Hellène, qui a existé dès le premier contact, s'est immédiatement révélée utile. C'est grâce à la générosité d'un mécène grec, Georges Averoff, que fut reconstruit le Stade d'Athènes, où les Iers Jeux de l'ère moderne furent célébrés, en 1896. C'est grâce à l'appui éclairé du Roi Constantin, alors Prince Héritier, et de Lambros, respectivement président et secrétaire du Comité Organisateur, qu'il fut possible de les mettre sur pied. Parmi les premiers promoteurs de l'idée olympique à cette époque, j'ai retrouvé également le nom de S. E. Monsieur Zaïmis, le Président de la République, que j'ai l'honneur de saluer aujourd'hui et de remercier pour l'intérêt qu'il témoigne encore à l'œuvre admirable dont Coubertin fut le fondateur.

Par tradition, ces souvenirs sont encore vivants parmi nous ; aussi puis-je vous assurer, Monsieur le Maire, que nous avons été particulièrement sensibles à l'aimable invitation qui nous a été adressée de nous réunir à Athènes, à l'occasion du 40ème anniversaire de notre fondation.

Monsieur le Président du Comité Olympique Hellène, les paroles que vous avez prononcées nous prouvent que ceux qui ont succédé aux premiers collaborateurs : de Coubertin, Mercati, Averoff, mort trop jeune, ont maintenu la flamme sacrée.

Nous nous réjouissons également à l'idée qu'après un intervalle, pendant lequel S. E. Monsieur Politis a consenti à assumer la charge, malgré ses nombreuses occupations, ce soit par M. Bolanachi que le Comité International est représenté en Grèce actuellement. Son passé tout de travail et de dévouement est la plus sûre garantie des résultats pratiques que nos amis hellènes peuvent attendre de ce choix. Nous sommes heureux que son entrée en fonction coïncide avec notre visite.

Messieurs et chers Collègues.

Les deux questions les plus importantes qui figuraient à l'ordre du jour de la session de l'an dernier furent l'octroi des garanties demandées au Comité Olympique Allemand, qui ont permis le maintien à Berlin des Jeux de la XIème Olympiade, et l'étude des moyens de lutter contre le semi-professionalisme. Les assurances répétées que ces garanties sont respectées, données à certains Comités Olympiques Nationaux tant par nos Collègues allemands que par le Directeur Sportif du Reich, nous permettent de compter sur la participation de tous les pays et c'est dans l'espoir d'un brillant succès que votre Commission Exécutive a poursuivi l'étude qui vous sera soumise du programme des Jeux avec le Comité Organisateur et les Fédérations Internationales.

C'est également avec une vive satisfaction que vous avez appris, après l'envoi des recommandations au sujet du semi-professionalisme aux diverses autorités sportives, la décision prise par les Délégués des Fédérations internationales de rechercher ensemble la pos-

sibilité de formuler des principes généraux, applicables par toutes les Fédérations pour leur définition de l'Amateur.

La Sous-Commission, désignée à Vienne, a fourni sous la présidence du Président de la Fédération Internationale d'Escrime, un travail remarquable, qui a été discuté par les Fédérations Internationales, réunies à Bruxelles le 7 mai. Les conclusions du Rapport vous seront communiquées au cours de la session. Il m'est particulièrement agréable de rendre hommage à la manière dont ce travail difficile a été effectué et de remercier les Fédérations Internationales de leur initiative.

Au cours de l'an dernier, les Jeux Universitaires Mondiaux ont eu lieu à Turin. Grâce à l'aimable invitation qui m'avait été adressée d'y assister, j'ai eu l'occasion de me rencontrer avec les dirigeants du Sport Universitaire. Je ne puis assez m'en féliciter, car à la suite des nombreux entretiens que j'ai eus avec ces Messieurs, j'ai acquis la conviction que nous avons eu eux des alliés précieux. Grâce à un travail persévérant et intelligent, ils sont parvenus à introduire le sport dans les universités des pays d'où il avait été exclu jusqu'ici comme nuisible aux études et ont formé une pléiade d'athlètes où nous recruterons nos éléments de participation les meilleurs. Imbus des principes du véritable amateurisme, convaincus des bienfaits moraux du sport, ces jeunes gens sont le prototype de l'athlète olympique.

Une visite à Rome, où j'ai eu l'honneur d'avoir une audience de S. E. M. Mussolini, m'a fourni également l'occasion de juger par moi-même du souci du Duce de doter l'Education Physique en Italie des moyens les plus perfectionnés. Les progrès réalisés dans le domaine du Sport en Italie ne sont que la juste récompense d'une merveilleuse organisation.

Le calendrier sportif de la IIIème année de la Xème Olympiade est fort chargé : En dehors des «British Empire Games» qui réuniront à Londres au mois d'août les athlètes de l'Empire Britannique, de nombreux jeux régionaux se disputeront sous le patronage du C.I.O. Les Jeux Balkaniques à Zagreb au mois d'août ; Les Jeux Panindiens à New Delhi, les 2 et 3 mars 1934 ; Les IIIèmes Jeux de l'Amérique Centrale à San Salvador, au mois de décembre 1934 ; Les Xèmes Jeux d'Extrême Orient, qui se sont ouverts à Manille le 12 mai.

Vous les suivrez avec intérêt, car ce sont autant d'épreuves préparatoires aux Jeux de la XIème Olympiade et la preuve du rayonnement mondial de l'idée olympique.

#### SEANCE DU JEUDI 17 MAI 1934

Ont pris part à la session :

M.M.

Le Comte de Baillet-Latour.	
Président	(Belgique)
S. E. le Dr. Lewald	(Allemagne)
Le Dr. Karl Ritter von Halt	(Allemagne)
Le Dr. Théodore Schmidt	(Autriche)
Le Baron de Laveye	(Belgique)
Le Baron de Guell	(Espagne)

Mr. William May Garland	(Etats-Unis)
Ernst Krogius	(Finlande)
Lord Aberdare	(Grande-Bretagne)
Angelo C. Bolanachi	(Grèce)
Le Lt. Colonel Scharroo	(Hollande)
Le Sénateur Jules de Muzsa	(Hongrie)
Le Comte Bonacossa	(Italie)
Le Comte Paolo Thaon de Revel	(Italie)
Le professeur Jigoro Kano	(Japon)
Le général Dr. Rouppert	(Pologne)
Mr. J. S. Edström	(Suède)
Le Conseiller Jiri Guth-Jarkovsky	(Tchécoslovaquie)
Rechid Saffet Bey	(Turquie)
Le Général S. S. Djoukitch	(Yougoslavie)
Le Professeur Dr. Fr. Bucar	(Yougoslavie)
Mr. Georges Plagino	(Roumanie)

**Absents excusés :**

S.A.S. le duc Adolphe Frédéric de Mecklenburg-Schwerin	(Allemagne)
P. J. de Matheu	(Amérique Centr.)
R. C. Aldao	(Argentine)
Horacio Bustos Moron	(Argentine)
James Taylor	(Australie)
Sir Harold Laxton	(Australie)
Le Dr. Ferreira Santos	(Brésil)
S.E.R. de Rio Branco	(Brésil)
S. E. Stephan G. Tchaprachikov	(Bulgarie)
J. G. Merrick	(Canada)
Sir George McLaren Brown	(Canada)
S.A.R. le Prince Axel de Danemark	(Danemark)
Le Comte de Vallellano	(Espagne)
S.E. le Général Ch. H. Sherrill	(Etats-Unis)
Le Commodore Ernest Lee Jahncke	(Etats-Unis)
Mr. Albert Glandaz	(France)
Le marquis de Polignac	(France)
Lord Burghley	(Grande-Bretagne)
Sir Noël Curtis Bennett	(Grande-Bretagne)
Le baron A. Schimmelpenninck van der Oye	(Hollande)
Le Comte Geza Andrassy	(Hongrie)
G. D. Sondhi	(Inde)
L'hon. Carlo Montu	(Italie)
J. Dikmanis	(Lettonie)
Le Comte Gautier-Vignal	(Monaco)
Thos Fearnley	(Norvège)
S. E. Alfredo Benavides	(Pérou)
S. E. M. Ignace Matuszewski	(Pologne)
Le Comte de Penha-Garcia	(Portugal)
Le Comte Clarence de Rosen	(Suède)
Le Baron Godefroy de Blonay	(Suisse)

Le Président prononça en ces termes l'éloge funèbre du Comte Clary (France) et du Dr. S. Kishi (Japon), décédés depuis la Session de Vienne ;

«Quelques heures seulement après avoir quitté Vienne, alors que chacun de nous se remémorait avec joie les heures délicieuses que nous venions de vivre, se

réjouissait des résultats heureux de la session, alors que nous avions encore dans l'oreille la voix si prenante du Comte Clary, qui, le dernier, avait pris la parole pour clôturer la série des «toasts» par une de ces improvisations charmantes dont il avait le secret, la nouvelle de sa mort est venue brutalement jeter un voile de deuil et assombrir notre joie. Le décès du Comte Clary est une perte sensible pour le C.I.O. et pour la France. Son tact, son avoir faire, la sympathie générale dont il jouissait dans tous les milieux lui permirent de rendre au cours d'une longue carrière d'éminents services. Nous perdons en lui un conseiller sûr, un ami fidèle.

Peu de temps après, à l'autre bout du monde, disparaissait à la fleur de l'âge le Dr. Kishi, l'un des adeptes les plus dévoués de l'Olympisme au Japon, l'animateur des Jeux d'Extrême Orient, celui, sous la présidence duquel le Comité Olympique Japonais a vu les athlètes nippons faire des progrès qui touchent du prodige; un homme qui avait un prestige extraordinaire.

Admirons, chers Collègues, l'œuvre qu'il avait accomplie dans cet autre hémisphère et accouplant les noms de Clary et de Kishi, pleurons la disparition de deux hommes qui étaient des pierres angulaires du temple olympique ; rendons hommage à leur mémoire et conservons pieusement leur souvenir.»

Le Président souhaite la bienvenue à Rechid Saffet Bey (Turquie), qui siège pour la première fois parmi ses collègues, et adressa de vives félicitations au Dr. Jiri Guth-Jarkovsky, qui est le doyen du Comité, en fit partie dès sa création et fête le 40ème anniversaire de son dévouement à l'œuvre olympique.

Connaissance fut donnée au Comité des nombreuses lettres et des télégrammes de félicitations reçus à l'occasion du 40ème anniversaire, parmi lesquels se trouve une lettre du Lt. Colonel de Drakenberg qui prit part, il y a quarante ans, au Congrès de la Sorbonne où fut décidé le rétablissement des Jeux Olympiques, et une lettre de la Municipalité de Lausanne, demandant que la commémoration du Cinquantième anniversaire, en 1944, ait lieu à Lausanne, siège du C.I.O.

#### FORMATION DE NOUVEAUX COMITES OLYMPIQUES NATIONAUX

**EGYPTE.** — Le C.I.O. a reçu l'annonce de la reconstitution du Comité Olympique Egyptien, ainsi que l'indication de son bureau et de ses statuts. Il sera en conséquence procédé au remplacement de Mr. Bolanachi dont la démission avait été acceptée en 1933.

**PALESTINE.** — Le Comité Olympique de Palestine, dont l'admission avait du être différée à Vienne parce qu'il ne représentait pas l'ensemble de la population de Palestine, a étendu son activité en dehors des organisations israéliennes en admettant les organisations chrétiennes et musulmanes, dont un représentant, Ali Bey Mustakim, est maintenant son Vice-Président. Le C.I.O. a reconnu le Comité Olympique de Palestine.

**Différents pays,** désireux de participer au mouvement olympique, sont actuellement en correspondance

avec le C.I.O., pour la formation d'un Comité Olympique National.

**Le Comité Olympique Autrichien** a été nouvellement reconstitué et réorganisé. Il s'est donné de nouveaux Statuts, et a conservé à sa tête, comme Président, le Dr. Theodor Schmidt.

Rechid Saffet Bey (Turquie) ayant soulevé la question de la compétence des Comités Olympiques Nationaux et celle du C.I.O. dans l'organisation de rencontres internationales, plus spécialement dans celle des Jeux Balkaniques, le Président fait remarquer que le C.I.O. se borne à accorder son patronage aux Jeux régionaux sans s'immiscer à aucun titre dans leur organisation.

**MUTATIONS.** — Le Président informe ses collègues que, par application de l'article 3 des statuts, Mr. C. J. Wray est considéré comme démissionnaire. Il fait part au Comité que la Commission Exécutive propose au C.I.O. la nomination de Mr. François Piétri, en remplacement du Comte Clary, comme 3ème délégué en France ; de Mr. le Dr. A. E. Porritt, en remplacement de Mr. C. J. Wray, comme délégué en Nouvelle Zélande ; de S. E. Mohamed Taher Pacha, comme délégué en Egypte ; du Comte Michimasa Soyeshima, en remplacement du Dr. Kishi, comme 3ème délégué au Japon ; de Mr. Marte R. Gomez, comme délégué au Mexique.

Mr. François Piétri, le Dr. A. E. Porritt, S. E. Mohamed Taher Pacha, le Comte Michimasa Soyeshima et Mr. Marte R. Gomez sont élus à l'unanimité

#### **Admission de nouveaux sports au Programme des Jeux Demande de la Fédération Internationale de Canoë**

Après une discussion à laquelle prirent part S. E. le Dr. Lewald, Lord Aberdare, le Dr. Schmidt, le Dr. Guth-Jarkovsky, M. de Muzsa, la reconnaissance de la Fédération Internationale de Canoë fut décidée par 14 voix, ainsi que l'admission du Canoë au Programme des Jeux Olympiques, au nombre des Jeux athlétiques parmi lesquels le Comité Organisateur choisira ceux qu'il est à même de pouvoir organiser.

Les demandes de la Fédération Internationale de **Bowling**, qui n'obtint aucun suffrage, et celle de la Fédération Internationale de **Tir à l'Arc**, qui ne réunit que deux voix, ne furent pas admises.

#### **Demande de l'Institut International de Cinématographie Educative**

Après une discussion à laquelle prirent part M.M. le Dr. Lewald, Comte Thacon de Revel, Dr. Schmidt, W. M. Garland, et sur la proposition de M. Edström, le Patronage du C.I.O. fut accordé à l'Institut International de Cinématographie Educative, ainsi qu'au concours qu'il organisera. Mais il est bien entendu que ce concours est organisé absolument en dehors des Jeux Olympiques.

#### **Programme des épreuves de Tir des Jeux de la XIème Olympiade.**

Au sujet de la qualification des tireurs aux Jeux Olympiques, le Président de l'Union Internationale de

Tir propose officieusement une nouvelle réglementation consistant dans la création d'une catégorie de tireurs qui, dès le 1er août 1934, n'auront participé à aucun concours doté de prix en espèces. La Commission Exécutive est chargée de poursuivre sur ces bases les négociations avec l'Union Internationale de Tir.

3 tireurs suédois, 2 italiens et 1 Brésilien ayant participé aux concours olympiques de Los Angeles quoique ayant notoirement participé à des concours dotés de prix en espèces, malgré l'avertissement donné par l'Union Internationale de Tir au Comité des épreuves de Tir de la Xe Olympiade, la C. E. est chargée de faire une enquête auprès de ce Comité et des Comités Olympiques Suédois, Italien et Brésilien.

Monsieur Edström ayant soulevé à nouveau la question de l'amateurisme dans les **Sports Equestres**, le Président a attiré l'attention de ses collègues sur la sévérité dont fait preuve la Fédération Equestre Internationale en matière d'amateurisme. Le Comité décide cependant d'attirer l'attention de la Fédération Equestre Internationale sur l'abus qui consisterait à permettre que des cavaliers, non propriétaires des chevaux qu'ils montent, touchent les prix qui devraient revenir normalement aux gouvernements ou aux associations dont ils sont réellement la propriété.

### **Séance du vendredi 18 mai 1934**

#### **JEUX DE LA XIe OLYMPIADE, BERLIN 1936**

S. E. le Dr. Lewald expose l'état actuel des travaux de préparation des Jeux de la XIe Olympiade, et les projets adoptés pour la transformation du Stadion, la suppression du champ de courses ; l'érection de bâtiments nouveaux à proximité du Stadion ; le village olympique ; les stades de Natation ; le bassin du Rowing et l'organisation des épreuves de Yachting qui auront lieu, toutes, à Kiel.

**IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver.** — Le Dr. Karl Ritter von Halt présente un rapport détaillé d'organisation.

Les Comités Organisateurs, disposant de la «Correspondance Olympique», tirée à 13.000 exemplaires, feront connaître leurs travaux et leurs projets au monde entier.

Quant aux **démonstrations**, la démonstration d'un sport allemand sera celle du Vol à Voile, ainsi qu'il fut décidé à la Session de Los Angeles.

Celle d'un sport étranger n'est pas encore choisie.

S. E. le Dr. Lewald fait part d'un plan formé par le Comité Organisateur, qui consisterait à allumer la torche de la tour de Marathon par un feu transmis d'Olympie à Berlin. Avant de demander leur concours aux Comités Olympiques, de Grèce, de Yougoslavie, de Roumanie, de Hongrie, d'Autriche et de Tchécoslovaquie, qui organiseraient le transport par leurs athlètes de la flamme sacrée sur leur territoire, S. E. le Dr. Lewald tenait à exposer ce projet au Comité. Le C.I.O. lui donne son entière approbation.

**Demande de la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon que le tournoi olympique de Hockey puisse avoir lieu au printemps.**

La demande de la F. I. de Hockey sur Gazon n'a pu être accueillie favorablement par le C.I.O. parce qu'elle est contraire à l'art V. des Règles Générales, le Comité Organisateur des Jeux de Berlin étant absolument opposé à scinder le programme en plusieurs périodes. La Fédération Indienne de Hockey avait de son côté adressé une protestation au Comité, bien que le Hockey ne soit pas pratiqué aux Indes en été.

Un vœu de l'Union Cycliste Internationale, demandant à ce qu'il ne fut disputé qu'une finale de cyclisme par jour fut transmis au Comité Organisateur.

**Demande de la Fédération Internationale de Boxe Amateur.**

Le C.I.O., s'inspirant de l'échange de vues sur la question avec les différents représentants; des Fédérations Internationales le 8 mai à Bruxelles, a jugé préférable de ne pas donner suite à la demande de la Fédération Internationale de Boxe Amateur tendant à l'exclusion des Jeux des athlètes appartenant à des pays non affiliés aux Fédérations Internationales. La politique suivie jusqu'ici a du reste eu des effets excellents et provoqué dans tous les sports l'affiliation de nombreux pays.

Il a été par contre admis par le Comité que des Fédérations nationales qui n'auraient pas rempli leurs obligations financières vis-à-vis de leur Fédération Internationale et en auraient été exclues, pour ce motif ou pour avoir violé les règles de la Fédération Internationale, ne pourraient envoyer de concurrents pour les épreuves olympiques de ce sport,

Le Comité Organisateur fera au cours de la prochaine session des propositions précises relativement aux cérémonies de remise des prix.

Le Comité accepte la proposition du Comité Organisateur de ceindre les trois premiers classés de chaque épreuve d'une couronne de chêne.

Le Président a fait part à ses Collègues des entretiens qu'il a eus à Bruxelles avec le Délégué de la Fédération Internationale de Football-Association. La F.I.F.A. a supprimé de ses statuts toute définition de l'Amateur, ainsi que les prescriptions se référant à un remboursement du manque à gagner, laissant aux Fédérations Nationales affiliées le soin de fixer le Statut et la qualification des joueurs.

Le C.I.O. a décidé que ces définitions établies par les Fédérations Nationales pourraient être acceptées; comme définitions de l'Amateur au même titre que celles émanant des Fédérations Internationales.

Le Président a informé le Comité que la Commission Exécutive a admis à Bruxelles le 8 mai dernier les projets de Programme présentés pour 1936 par les Fédérations Internationales d'Athlétisme, Sports Equestre, Patinage, Escrime, Lutte, Ski, Hockey sur Glace, Hockey sur Gazon, Tir, Natation et Yachting.

**PARTICIPATION DES FEMMES.** — Après discussion, le Comité a admis la participation des femmes dans les sports suivants :

Patinage	(à l'unanimité)
Escrime	(à l'unanimité)
Natation	(à l'unanimité)
Gymnastique	(à l'unanimité)
Athlétisme	(11 oui, 9 non)
Ski	(9 oui, 8 non)

Il n'a par contre pas admis la participation des femmes dans les Sports Equestres et le Hockey sur Gazon.

LORD ABERDARE communique qu'à la suite de nouvelles et violentes campagnes de presse contre l'attribution des Jeux de 1936 à l'Allemagne et de la crainte que durant les Jeux des manifestations anti-juives puissent se produire, une certaine hésitation s'est manifestée dans son pays. Il demande à ses Collègues allemands si l'engagement pris à Vienne l'année dernière a reçu une application pratique et si les Juifs sont dans la possibilité de s'entraîner en vue de leur participation aux Jeux Olympiques. Une déclaration à ce sujet serait de nature à tranquiliser l'opinion publique.

M. WILLIAM MAY GARLAND exprime, au sujet des Etats-Unis, une opinion semblable et ajoute qu'à la suite de l'excitation exagérée de la presse américaine, on pourrait même craindre de ne pas arriver à faire voter la décision de prendre part aux Jeux de Berlin.

LE PRESIDENT, qui n'a cessé d'être en rapport à ce sujet avec ses collègues allemands, connaît l'effort sérieux qui a été fait en Allemagne pour tenir le sport à l'écart de la politique. Il demande aux membres allemands de faire, sur la base de faits précis, une déclaration qui mettrait fin à ces campagnes de presse.

LE Dr. KARL RITTER VON HALT fait solennellement la déclaration, que l'engagement pris à Vienne est loyalement tenu. La possibilité de prendre part aux Jeux et de s'entraîner est donnée aux non-aryens. Il cite les cas précis où les athlètes juifs de qualité ont été invités à prendre part aux Jeux de 1936. Bien plus, les organisations juives en Allemagne ont été invitées à faire des propositions et ont annoncé de nombreux athlètes pour les épreuves de sélection. Le préparation des non-aryens est rendue possible.

S. E. le Dr. LEWALD affirme de son côté que l'engagement pris à Vienne est non seulement tenu, mais dépassé. Ajoutant aux faits cités par le Dr. von Halt, il donne des précisions sur les mesures prises qui permettront même aux athlètes juifs inconnus de se révéler. Il est absolument exclus que des manifestations puissent se produire au cours des Jeux. Il termine en déclarant que l'Allemagne a respecté et respectera entièrement l'engagement pris à Vienne.

LE PRESIDENT a l'impression que les partis politiques hostiles à l'Allemagne actuelle cherchent à s'appuyer sur l'Olympisme pour déclencher leurs attaques. Le côté politique de la question ne regarde pas le C.I.O. qui veille à ce que le sport reste en dehors de la politique. Personnellement, il considère les preuves données par ses collègues allemands comme satisfaisantes et les prie de les réunir dans une déclaration officielle.

Se conformant au désir exprimé par le Président et pour répondre à la question posée par Lord Aberdare et Mr. W. M. Garland, désireux de pouvoir donner

à leurs Comités Olympiques Nationaux des renseignements précis sur la suite donnée aux promesses faites à Vienne en 1933 concernant l'admission aux Jeux et la préparation des athlètes non-aryens, S. E. le Dr. Lewald et le Dr. Karl Ritter von Halt font la déclaration suivante :

«1) Il va sans dire que l'engagement, pris par l'Allemagne à Vienne en 1933, d'admettre les sportsmen allemands d'origine non-aryenne à l'équipe olympique allemande — pourvu qu'ils possèdent les facultés correspondantes, — sera strictement observé et qu'à tous les sportsmen ayant des chances suffisantes sera donnée l'occasion de préparation.

2) En exécution de la mesure susmentionnée le «Leichtathletikverband» (Fédération allemande d'athlétisme amateur) a invité le «Reichsbund jüdischer Frontsoldaten» (association des ex-combattants juifs) et le «Makkabikreis» de présenter des talents olympiques pour l'entraînement, ce que la première de ces organisations a déjà promis par lettre du 15 mars 1934.

3) Pour le choix du «sportsman inconnu» il n'est exigé que la nationalité allemande, de sorte qu'ici aussi des talents non-aryens peuvent être admis à l'entraînement.

4) La crainte, que des démonstrations se puissent produire contre les sportsmen juifs, est tout à fait dénuée de fondement. étant donné l'esprit sportif et la discipline du peuple allemand. Les membres allemands en donnent la garantie la plus formelle.»

Le Comité, estimant que le côté politique de la question n'est pas de son ressort, mais qu'il a le devoir de veiller à ce que le sport reste en dehors de toute question politique, a enregistré cette déclaration avec satisfaction et déclare que les preuves apportées par le Comité Organisateur de la XI<sup>ème</sup> Olympiade établissent d'une façon absolue que tout a été mis en œuvre pour placer les athlètes allemands sur un pied de parfaite égalité.

**PROPOSITIONS DE Mr. GLANDAZ.** — Ses deux propositions sont reportées à l'ordre du jour de la Session de 1935, par suite de son absence à Athènes.

**VŒU DU COMITE OLYMPIQUE FRANCAIS.** Il résulte de l'avis exprimé par la Fédération Internationale de Boxe Amateur que le contrôle proposé serait inutile dans le sport de la Boxe où il n'y a pas de requalifications, et de l'examen fait par le Conseil des Délégués des Fédérations Internationales qu'il serait d'une réalisation pratiquement impossible dans les autres sports, les Fédérations nationales et les Comités Olympiques Nationaux possédant seuls les noms des athlètes professionnels requalifiés amateurs. Le C.I.O. craindrait d'autre part que pareille mesure puisse être considérée comme une mesure de suspicion contre ces deux organismes.

#### **FEDERATION INTERNATIONALE DE BASKETBALL.**

Le demande de la Fédération Internationale de Basketball d'être inscrite au nombre des fédérations olympiques a reçu un accueil très favorable de la part du C.I.O. Néanmoins, il a été jugé préférable de remettre toute décision officielle à ce sujet jusqu'après le con-

grès de la Fédération Internationale de Handball qui aura lieu à Stockholm au mois de septembre prochain et au cours duquel interviendra vraisemblablement une solution amiable.

### **Séance du samedi 19 mai 1934**

#### **BROCHURES DE PROPAGANDE.**

Le Président informe ses collègues de la diffusion qui a été donnée à la brochure de propagande, répandue dans le monde entier à raison de 10.000 exemplaires en français, 10.000 exemplaires en anglais et 5.000 exemplaires en espagnol. Plusieurs Comités Olympiques Nationaux, dont les Comités Olympiques Allemand et Autrichien, ont fait traduire la brochure dans leur langue nationale et la répandent dans leur pays respectif.

Monsieur **William M. Henry** a écrit un ouvrage très complet et très intéressant sur l'**Histoire des Jeux Olympiques**, Le Comité charge le Président de la lecture de ce document et demande qu'un rapport soit fourni pour la session prochaine.

**LE MUSEE ET LA BIBLIOTHEQUE OLYMPIQUES** sont en voie d'installation dans de nouveaux locaux à Mon Repos.

**BUDGET ET COTISATIONS.** — La Banque d'Escompte Suisse, dont le Comité avait retiré la plus grande partie de son avoir, a fermé ses guichets. Le solde que le C.I.O. y avait en compte-courant est bloqué, mais d'après les renseignements les plus sûrs, ne court pas grand risque. Le Comité désigne la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, où l'avoir du C.I.O. avait été transféré, comme banque du C.I.O.

Le Comité fixe pour 1934, comme pour les années précédentes, la cotisation de ses membres à 200.— francs suisses.

**EDUCATION SPORTIVE.** — M. Krogius et plusieurs membres du Comité insistent sur la nécessité de poursuivre sans relâche l'effort entrepris. C'est une œuvre de longue haleine dont les résultats ne se feront sentir que peu à peu.

**COUPE OLYMPIQUE.** — Le Comité attribue pour 1935 la Coupe Olympique à la **National Recreation Association**.

A la demande de Mr. Edström, il sera dorénavant demandé aux membres du Comité, quelques mois avant la session, les candidatures qu'il auraient à présenter pour l'attribution de la Coupe Olympique.

**RAPPORT DE LA COMMISSION D'AMATEURISME DES FEDERATIONS INTERNATIONALES.** — Le Président renseigne le Comité sur les travaux de la Conférence des Délégués des Fédérations Internationales sportives avec la Commission d'Amateurisme nommée à Vienne, les 6 et 7 mai à Bruxelles, et donne lecture du Rapport qui fut remis à la Commission Exécutive. Il ressort de ce rapport que le travail n'est pas terminé. M.M. Carnot, Dr. Donath et Seeldrayers ont été adjoints par les Fédérations Inter-

nationales à la sous-commission qui a reçu pour mission, de préparer un texte définitif.

**Iers JEUX CLASSIQUES.** — M. Bolanachi renseigne le Comité sur les Iers Jeux Classiques qui seront célébrés en Grèce en 1938. Le Comité leur accorde son Patronage et laisse toute latitude au Comité Olympique Hellène pour l'élaboration du Programme de ces Jeux.

#### CANDIDATURES POUR LES PROCHAINS JEUX OLYMPIQUES+

La Ville de Budapest a fait remettre au Comité une lettre renouvelant sa candidature pour les Jeux d'une des prochaines Olympiades et la Ville de Lausanne pour les Jeux de la XIIIème Olympiade, 1944.

La Ville d'Athènes pose sa candidature pour les Jeux de la XIIIème Olympiade.

#### SESSION DE 1935.

Acceptant l'invitation faite au nom de la Norvège par Mr. Thomas Fearnley, le Comité a décidé que la XXXIIème session du C.I.O. se tiendrait à Oslo du 25 février au 8 mars 1935.

Mr. de Muzsa s'étant fait l'interprète des membres du Comité pour remercier le Président, celui-ci, à son tour, „a adressé au nom de ses collègues à Mr. Bolanachi l'expression de leur gratitude pour l'impeccable organisation de la session.

#### **Séance du mercredi 28 mai 1934, à Olympie**

Les membres du Comité se sont rendus en cortège à la stèle érigée à Olympie en l'honneur du Baron Pierre de Coubertin, Fondateur du Comité International Olympique.

Au discours de bienvenue prononcé par le Maire, le Comte de Baillet-Latour répondit en ces termes :

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de votre aimable accueil dans cette cité, où vous veillez sur de précieux trésors.

Rien ne rapetisse les hommes comme la grandeur des événements, même s'ils n'en ont pas été les témoins.

C'est vraisemblablement la cause pour laquelle j'ai l'impression que, réunis dans cette arène d'Olympie, nous sommes comme écrasés par le souvenir des tournois qui s'y sont déroulés dans l'antiquité.

Nous entendons encore l'écho des applaudissements par lesquels furent accueillies les performances de ces athlètes, dont les noms sont demeurés célèbres jusqu'à nos jours, et tous, mes chers Collègues, j'en suis certain, vous n'avez qu'une pensée : vous recueillir quelques instants en mémoire de ceux qui en furent les héros.

Quel orgueil les Français ne doivent-ils pas éprouver en pensant que c'est un des leurs qui a conçu le

projet de faire revivre ces Jeux, non seulement au point de vue sportif, mais en calquant son organisation moderne sur l'ancienne, pour procurer à notre jeunesse les avantages moraux que la jeunesse antique en a retirés. Il me plaît de rappeler à cette occasion le message adressé d'ici-même par le rénovateur de l'Olympisme à la jeunesse sportive de toutes les nations :

Olympie, 17 Avril 1927.

An IV de la VIII Olympiade.

Aujourd'hui, au milieu des ruines illustres d'Olympie, a été inauguré le monument commémoratif du Rétablissement des Jeux Olympiques proclamé voici trente trois ans. Par ce geste du Gouvernement Hellénique, l'initiative qu'il a bien voulu honorer a pris rang dans l'histoire. C'est à vous de l'y maintenir. Nous n'avons pas travaillé, mes amis et moi, à vous rendre les Jeux Olympiques pour en faire un objet de musée ou de cinéma, ni pour que des intérêts mercantiles ou électoraux s'en emparent.

Nous avons voulu, rénovant une institution vingt-cinq fois séculaire, que vous puissiez redevenir des adeptes de la religion du sport, telle que les grands ancêtres l'avaient conçue. Dans le monde moderne, plein de possibilités puissantes et que menacent au même temps de périlleuses déchéances, l'Olympisme peut constituer une école de noblesse et de pureté morales autant que d'endurance et d'énergie physiques, mais ce sera à la condition que vous élevez sans cesse votre conception de l'honneur et du désintéressement sportif à la hauteur de votre élan musculaire. L'avenir dépend de vous.

PIERRE DE COUBERTIN.

Quel bienfait pour l'humanité que grâce à son génie, il soit parvenu à un succès complet.

Gloire en soit rendue à Pierre de Coubertin.

Pour que le nom de ce grand bienfaiteur passe à la postérité, la Grèce a eu l'admirable pensée de le graver dans la pierre. Il a son siège réservé dans le Stade.

Bien qu'il soit insensible aux honneurs, j'ai la conviction que cet hommage lui a été au cœur et malgré la modestie qui le caractérise, il aurait volontiers marqué son accord, s'il avait été pressenti.

Puisse, Messieurs, le pieux pèlerinage que nous accomplissons aujourd'hui nous faire comprendre la grandeur de la conception qu'il a eue et l'importance de la mission qu'il nous a confiée en nous donnant la garde de son œuvre.

Des couronnes furent déposées au pied du monument. Le Comité Olympique Hellène remit au Président du C.I.O. une branche d'olivier sacré, dont il confia la garde au Maire d'Olympie en le priant de la faire parvenir à Berlin pour l'ouverture des Jeux de la XIème Olympiade avec la torche destinée à allumer le feu de la Tour de Marathon.

L'hymne olympique qui avait été exécuté aux Jeux d'Athènes en 1896 ayant été joué par l'harmonie locale, le Président a déclaré close la XXXIème session du Comité International Olympique.

Le Secrétaire du C.I.O.  
A. G. Berdez.

Le Président du C. I. O.  
Baillet-Latour.

## CELEBRATION DU XLe ANNIVERSAIRE DU RETABLISSEMENT DES JEUX OLYMPIQUES

La commémoration du XLe anniversaire du C.I.O. fut célébrée, en présence de toutes les autorités, par deux cérémonies grandioses, l'une le 19 mai à l'Acropole, l'autre le 20 mai au Stade.

Le Maire d'Athènes, à l'Acropole, après avoir souhaité la bienvenue dans les termes suivants :

«C'est avec une émotion profonde que je reçois de vos mains le Drapeau Olympique, — respectueux hommage de plus de 40 Nations à la Ville d'Athéna Pallas. Gardien du «Trésor» de la Cité qui est la Cité d'élection de cette Déesse, ainsi que de vous-mêmes, je garderai ce don précieux, comme un dépôt sacré et comme un témoignage indiscutable de l'union sacrée des peuples que symbolise éloquemment l'emblème d'anneaux entrelacés.

«Ce qui fût jadis, peut l'être de nouveau» comme l'a dit le poète dans une forme plus harmonieuse. Ce que voient nos yeux en est la preuve. Le cortège des Grandes Panathénées et la cérémonie du Voile, vous le voyez, ne sont plus un vague souvenir, mais presque une réalité. Nos cœurs battent aussi fortement que ce drapeau qui bat au vent. Dites-vous bien que ce n'est pas une illusion. Le poète l'a dit : «Ce qui fût jadis, peut l'être de nouveau»..

Vous avez fait de cette parole une profession de foi vous les Olympiques, et, imprégnés de celle-ci, vous la transfusez à la belle, à la saine et athlétique Jeunesse comme le plus inestimable des Prix. La victoire sera avec vous. Elle vous attend au terme de la voie dans laquelle vous avancez et qui ne sera pas longue. En témoignage de cette conviction panhellénique, et comme un prix d'honneur pour le succès de votre effort rénovateur dans l'arène internationale, je remets, au nom de la Cité et de toute la Grèce, au Comité International Olympique une branche de l'Olivier Sacré ainsi qu'un disque en bronze sur lequel est gravée cette inscription des temps anciens : «De longue date, les Hellènes annonçant les Jeux à Olympie, proclamaient en même temps la Trêve Sacrée». Nous aussi, nous sommes aujourd'hui en période de trêve. Et même mieux. Nous allons fermement, en paix, vers l'union sacrée des peuples en nous livrant aux nobles Jeux de l'Athlétisme. Que le jour de cette Union ne tarde pas. Et ce jour la Grèce vous remettra à nouveau un disque qui, cette fois, sera en or. Les augures sont favorables. Restez toujours de bons Théores, ô Amis !»

remit à chacun des membres une branche d'olivier, un disque et une médaille. De son côté, le Président du C.I.O., en offrant à la Ville d'Athènes un drapeau olympique, prononça l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,

Sur la frise du Parthenon est retracée la procession des Athlètes ayant participé aux Jeux, qui, suivis des juges, montaient à l'Acropole, musique en tête, le dernier jour des Grandes Panathénées, pour offrir à Minerve le peplon tissé par les femmes de l'Attique.

Les prix qui consistaient en couronnes de rameaux faites de branches de l'olivier sacré et en de beaux

vases de terre, remplis d'huile sacrée, étaient ensuite offerts aux vainqueurs.

C'est en souvenir de cette cérémonie du voile que les Nations ont eu l'idée d'offrir à la Ville d'Athènes le Drapeau Olympique, dont les cinq anneaux entrelacés sont le symbole de l'union entre les peuples.

D'autre part, recevant de vos mains, comme les vainqueurs d'autrefois, une médaille et le rameau d'olivier, nous voulons voir dans cette réminiscence du passé un témoignage de l'estime que vous avez pour l'œuvre que nous avons accomplie.

Nous en sommes fiers et vous en remercions.

La cérémonie se termina par un défilé des drapeaux et l'exécution de l'Hymne à Apollon.

Le dimanche 20 mai, au Stade, devant une assistance nombreuse, seul à peu près restant vide le siège de Pierre de Coubertin, couvert du drapeau français, le Président du Comité Olympique Hellène apporta au C.I.O. les félicitations des sportifs de la Grèce moderne. Le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes et le Président du C.I.O. prononcèrent les discours suivants :

### DISCOURS DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES Mr. JEAN MACROPOULOS

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Conseil.  
Monseigneur,  
Monsieur le Maire.  
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement Hellénique j'adresse un salut chaleureux aux éminents délégués des nations et adeptes dévoués de l'Olympisme qui sont venus assister à la XXXIe Session du Comité International Olympique et à la célébration du XLe Anniversaire du Rétablissement des Jeux Olympiques.

De cette cavité sacrée, qui est redevenue un temple imposant de la Santé et de la Vertu grâce au fervent patriotisme d'un superbe enfant de la Grèce, de Georges Avérof, notre pensée, recueillie et reconnaissante, s'envole vers le rénovateur de l'idéal Olympique, vers celui qui a su lui donner un nouveau souffle après une décadence d'environ vingt siècles, vers le Baron Pierre de Coubertin, qui a été déjà proclamé par la conscience universelle champion des Olympiades Intellectuelles. Car le rétablissement des Jeux Olympiques n'est pas une simple manifestation de l'évolution du sport mais surtout un évènement historique pour lequel il ne serait pas téméraire de dire — lorsque ses conséquences auront atteint leur pleine limite — qu'il fut une étape décisive dans l'histoire de l'humanité, qui s'est vouée depuis à la reconquête de l'idéal Olympique dont elle s'était dépossédée.

En vérité, le développement harmonieux et naturel du corps et de l'esprit est la qualité essentielle qui marque la civilisation Grecque antique.

La santé, la beauté, la force, l'action, la vertu, qualités que la jeunesse sportive grecque emportait du gymnase, donnaient la poussée nécessaire à l'effort

intellectuel et soutenaient l'esprit humain dans son ascension, jusqu'aux sommets de la pensée les plus élevés.

Le soin pris par nos aïeux pour assurer à ces deux éléments de la vie l'équilibre de la mesure et de l'harmonie trouve sa manifestation vivante dans l'Altis sacrée, où la fleur de la jeunesse grecque lutte pour conquérir la branche d'olivier et les esprits les plus éclairés, comme Hérodote, Pindare et Lysias y viennent revendiquer la victoire intellectuelle, en inspirant par leur exemple d'autres imitateurs tel que Thucydide.

L'idéal Olympique pousse ainsi les Grecs à la recherche du parfait, de l'absolu. Pensée, théorie, art, tout y puise le souffle animateur et l'esprit grec dans son essor vertigineux atteint le ciel pour en arracher, par Prométhée, le feu sacré — conserve dans le Temple de Zeus — qui chauffait le cœur des vainqueurs Olympiques et illuminait de sa flamme sacrée la pensée de Platon, de Sophocles, d'Aristote qui reflètera à jamais son rayonnement divin sur le monde.

Mais l'idéal Olympique tombait avec la chute de la Grèce Antique. Des ténèbres lui succédaient et pendant de longs siècles l'idéal dont s'inspirait la conception éducative était un soin ascétique et mystique donné dans une mesure exclusive et disproportionnée à l'autre élément de la vie : l'âme. L'esprit Olympique de l'harmonie et de la vraie mesure, de la joie, de la force et de la lumière était cloué tel un nouveau Prométhée sur le roc de l'oubli, attendant un libérateur. Et le libérateur vint enfin, entouré de ces compagnons d'armes : Vikélas, Philémon, Lampros, Phokianos, et retrouva l'étincelle du feu sacré cachée sous les cendres des ruines. Le fervent ami du Sport et de la Grèce Pierre de Coubertin qui, d'abord, avait pensé à renover l'idéal Olympique dans son propre pays, a donné à son effort l'étendue d'une collaboration universelle et, le 16 juin 1894, dans la Grande Salle de la Sorbonne, le Congrès International des sportifs admettait solennellement le rétablissement des Jeux Olympiques, en fixant Athènes comme lieu de célébration de la Ière Olympiade.

Le 25 mars 1896, au milieu d'un enthousiasme délirant, commençaient les Iers Jeux Olympiques dans ce sanctuaire où naquit l'Olympisme Moderne pour se propager ensuite dans le monde entier et communiquer sa flamme à la jeunesse de tous les peuples.

Avec une profonde émotion, l'humanité a vu alors sa jeunesse défiler devant Zeus, dieu du Serment, pour revendiquer la victoire.

Depuis, les Olympiades Internationales, sauf celle de 1916, ont suivi leur cours. triomphal et l'Olympisme moderne évoluant vers le même idéal, dont l'Olympisme antique avait dessiné la forme, élargit de plus en plus l'horizon intellectuel et moral de la jeunesse.

Vous avez bien voulu, Messieurs les Membres du Comité International Olympique, visiter ce coin sacré pour voir la manifestation vivante de la vie grecque dans son unité historique, et pour assister encore à une démonstration de Jeux Olympiques dont la célébration avait été conçue pour la première fois par un des plus éminents gymnastes grecs : le très regretté Jean Chryssafis.

En vérité, en comparant le sport antique au sport moderne, on constate facilement que le premier était plus, naturel et moins conventionnel. Le concurrent ren-

dant son effort dans une arène naturelle et ayant raison des obstacles naturels n'aspirait pas au record mais tout simplement à la victoire. Celle-ci était simple n'ayant aucun rapport avec les victoires, antérieures obtenues par d'autres vainqueurs, tandis que le sport moderne poursuivant le record et obsédé par le souci de son maintien risque de tomber dans l'outré.

Pour ces raisons une démonstration de Jeux Classiques a été jugée nécessaire et nous estimons que si le C.I.O. leur accordait son patronage, les Jeux Classiques pourraient devenir le complément utile des Jeux Olympiques Internationaux.

Tel est, dans ses grandes lignes, le point de vue grec à l'égard des Olympiades, dont la renovation, comme je viens de dire, a constitué un évènement historique d'une grande portée, destiné à unir les nations dans une noble émulation, à élargir les horizons intellectuels, à ennoblir et à rehausser la vie individuelle et collective.

Et, comme jadis une trêve intervenait pendant la célébration des Jeux Olympiques rétablissant l'unité nationale des Grecs, maintenant encore les nations se rapprochent entre elles par le culte d'un idéal commun servant, mieux que les congrès pacifistes, la cause de la paix universelle.

Je lève le regard avec respect et salue les drapeaux des pays représentés dans le C.I.O. comme des symboles de forces morales unies par la fraternité sous l'ombre du drapeau Olympique, symbole d'un idéal commun.

Dans cette ville d'Athènes, où a été toujours adoré Zeus, dieu de l'Hospitalité, le peuple Grec, Messieurs, reçoit avec une allégresse fraternelle vous, les gardiens du plus lourd patrimoine spirituel, réunis en une amphictionie sacrée, et vous adresse un cordial salut.

#### DISCOURS DU PRÉSIDENT DU C.I.O. COMTE DE BAILLET-LATOUR

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Monseigneur,  
Excellences,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Pierre de Coubertin créa, il y a quarante ans, le Comité International Olympique, avec mission de faire renaître les Jeux Olympiques, dans l'espoir que, par l'émulation qu'ils devaient engendrer, ils contribueraient au développement des sports, chez les peuples qui n'en pratiquaient pas à cette époque. Dans le discours qu'il prononça à la Sorbonne, notre Fondateur exposa le côté pédagogique et moral de ces exercices physiques, considérés jusque-là comme inutiles sinon nuisibles pour l'intellectuel. Cette conception hardie causa un réel étonnement parmi les auditeurs qui la considéraient aussi irréalisable que la traversée de l'Atlantique en avion apparût à notre génération, avant que Lind-

bergh ait accompli cet exploit. Ni le mauvais vouloir des uns, ni l'indifférence des autres, ne parvinrent à décourager le jeune apôtre ; grâce à la collaboration de quelques disciples, qui crurent en lui, les Iers Jeux Olympiques furent célébrés, deux ans après, ici même, où nous avons la grande joie de voir réunis aujourd'hui des représentants, venus des quatre coins du globe, célébrer le XLème anniversaire du Comité Olympique et rendre à Pierre de Coubertin un légitime hommage.

Une stèle placée à l'entrée du Stade pour commémorer les villes où furent célébrés les, jeux la première année de chaque olympiade nous rappelle les difficultés qu'il a fallu surmonter, ainsi que les progrès réalisés au cours de chacune des étapes du chemin parcouru.

Nous constaterons tout d'abord que l'indifférence du public à l'occasion des Jeux de Paris en 1900 et de St. Louis en 1904 fit place à un vif intérêt, suscité par ceux de Londres en 1908 et par ceux de Stockholm en 1912, grâce surtout à la propagation de l'idée olympique en Angleterre et en Suède par Courcy Laffan et par Balck.

Sept années s'écoulèrent pendant lesquelles, par suite de la guerre, les progrès obtenus risquaient de l'avoir été en pure perte, si les bienfaits de l'éducation physique n'étaient pas apparus d'une façon éclatante aux yeux de ceux qui eurent pour mission de préparer la jeunesse aux durs efforts qui lui ont été imposés. Aussi n'est-il pas étonnant que, dès 1919, il fut décidé à la session de Lausanne de reprendre le cycle interrompu. Anvers en 1920, Paris en 1924, Amsterdam en 1928, Los Angeles en 1932 furent le théâtre de performances qui n'auraient pas pu être accomplies, si le niveau physique et moral des participants ne s'était pas élevé dans une même proportion, car, à côté des records battus, l'on a pu constater, grâce au développement de l'esprit sportif, la disparition graduelle des pratiques fâcheuses, qui, au cours des jeux précédents, avaient donné lieu aux incidents regrettable éliminés aujourd'hui. L'abnégation de soi-même, le fair play dans la lutte, le contrôle de ses nerfs dans la défaite, le respect de l'arbitre, qui étaient le propre d'une minorité, sont la règle générale.

Cette marche ascendante du sport devait fatalement donner naissance à une organisation technique, qui faisait presque entièrement défaut en 1894. Il n'existait alors que peu ou pas de fédérations nationales ; il s'en fonda bientôt une par sport dans la plupart des pays. La nécessité d'une unité de direction les amena à se grouper en Fédérations Internationales. Leur importance a créé une situation nouvelle et fixer leurs rapports avec le Comité International a été pour ce Comité le problème par excellence. Fidèle à sa doctrine, le C.I.O. ne s'est jamais imposé ; il a toujours agi par persuasion ; c'est spontanément qu'il a renoncé à s'ingérer dans les questions techniques, se contentant d'obtenir de guider vers le même but de haute moralité le sportif, quel que soit le sport qu'il pratique, et de lui obtenir des appuis dans la société en dehors du monde du sport. Jamais il n'y aurait eu de difficultés avec les Fédérations, s'il ne s'était pas trouvé parmi leurs dirigeants certains fauteurs de troubles, poussés soit par la jalousie, soit par l'ambition, soit par le besoin de se servir du sport comme marchepied politique, soit enfin, et ce furent les plus néfastes, par le désir de le commercialiser. En effet, s'étant bientôt rendu compte que

l'effort à fournir était incompatible avec le travail, ils cherchèrent à trouver une compensation. De là, pour ceux dits populaires, l'instauration du «manque à gagner». Tout séduisant qu'il puisse apparaître, sous son camouflage démocratique, celui-ci, à tout prendre, n'était qu'un voile jeté pour cacher l'indécence des mêmes pratiques, en usage depuis longtemps, sous d'autres déguisements dans certains sports bourgeois, où les athlètes étaient également appelés à fournir des prestations trop fréquentes tout aussi incompatibles avec leurs occupations. Les deux palliatifs produisaient les mêmes effets pernicieux et dans l'un et l'autre cas, c'est rabaisser la fleur de la jeunesse au rang d'histriions, chargés d'amuser une foule d'oisifs avides de spectacles. Laissons ce soin, aux professionnels ; ne leur faisons pas de tort par la concurrence et opposons à cette démagogie mal comprise le point de vue olympique, qui consiste à traiter tous les sports sur un même pied d'égalité et à faire se coudoier sur le terrain des prince: du sang et des prolétaires, désireux l'un et l'autre de se délasser après l'accomplissement de leurs travaux respectifs. Ils ne recherchent dans la lutte d'autre satisfaction que d'avoir été ce jour-là le meilleur et de n'avoir dû la victoire qu'à leur propre mérite: Pourquoi le Comité Olympique aurait-il songé à refouler les Fédérations, à les combattre, alors que parmi leurs dirigeants il comptait tant de collaborateurs et des amis dévoués ? Nos origines sont communes ; leur formation et leur histoire puisent à une même source.

N'est-il pas surprenant que certains aient pensé à nous brouiller, alors que nous nous inspirions du même esprit et que nous nous complétions ? Si l'on se souvient de l'antagonisme qui remplit le monde sportif jusqu'au jour de la pacification, ne doit-on pas rire de ce que les fauteurs de troubles appelaient haine irréductible, alors que chaque homme sensé comprenait que devant vivre sur le même palier, il fallait s'habituer au respect de leurs règlements techniques, de leurs définitions de l'amateur et de leur influence. Le Comité Olympique a pour leur organisation une profonde admiration ; il a toujours estimé néanmoins que la complète indépendance provenant de sa pérennité lui permet, dans bien des cas, de jouer un rôle utile, sans empiéter sur leurs prérogatives. Les résultats de l'harmonie qui règne ont dépassé toutes les espérances : l'idéal olympique a conquis le monde et sa doctrine innamovible donne un sentiment de sécurité à ceux qui en sont les adeptes, sans que l'autorité des Fédérations en soit le moins du monde diminuée.

Reconnaissons cependant que le progrès accompli ne compte que dans le présent ; rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'un grand pas a été franchi, mais il faut, grâce à la compréhension de tous, arriver à une situation définitive ; il faut atteindre l'unité de vue et l'unité d'action, couronnement normal de toute doctrine. Or un champ nouveau est ouvert à notre activité depuis la mainmise gouvernementale sur les sports dans certains pays. Le mal provient, dit-on, dans certains cas de l'excès du bien, mais, croyez-en mon expérience personnelle, il est bien préférable de voir les Gouvernements s'intéresser trop aux sports plutôt que de les ignorer complètement. En effet, si ceux qui les dirigent dans ces pays au lieu des Fédérations ont une conception différente de celle de l'idée olympique, les délég-

gués du Comité s'efforceront de les y ramener. Recrutés comme ils le sont, qui pourrait être plus qualifié que nos membres pour faire comprendre que l'Éducation Physique a comme objet de doter une race d'une robuste constitution, qui donne aux hommes qui jouissent d'une bonne santé l'équilibre mental suffisant pour dominer leurs nerfs et supporter les revers avec philosophie. Au point de vue moral, elle leur enseigne le respect de l'autorité et la pratique, au cours de leur existence, dans les relations politiques et commerciales. de la loyauté, qu'il ont appris à pratiquer dans les sports. L'éducation, physique ne doit pas être une préparation au métier des armes ; c'est inutile, car l'expérience a prouvé qu'à l'heure du danger, tous volent au secours de la patrie. Elle ne peut pas avoir de couleur politique, confessionnelle ou linguistique, de crainte de voir un jour dégénérer en guerre civile les rencontres où seraient opposés les uns aux autres des éléments jeunes et ardents, dont l'esprit sportif aurait subi la contamination d'une croyance, d'un espoir, d'un enthousiasme qu'ils chercheraient à imposer à l'adversaire. Il faudra aussi leur faire comprendre que les Jeux Olympiques ne sont pas l'occasion réservée à une élite, spécialement entraînée, d'étonner le monde par ses prouesses. Le record est l'une des idoles de la civilisation actuelle ; il est temps de revenir à la qualité quantitative. Avec l'aide des pouvoirs publics, des Fédérations Internationales et des Comités Olympiques Nationaux, efforçons nous de conserver aux Jeux leur caractère éducatif, même s'il nous fallait sacrifier des records à cet idéal, en nous privant du concours de participants, attirés plutôt par l'appât de la victoire que par l'amour du sport.

A des efforts nouveaux répondront de nouveaux succès et l'Olympisme, renoué par Coubertin, transformera en une longue période de paix la trêve de courte

durée qui était de règle lors de la célébration des Olympiades de l'antiquité. Les jeunes générations, imbues de nos principes, contribueront à leur tour à développer parmi les nations l'atmosphère de cordialité et de chevalerie qui règne parmi les équipes olympiques.

Le Sport, sous l'égide de l'Olympisme, a rempli et continuera à remplir le rôle qui lui est assigné dans le monde.

La partie officielle étant terminée, il y eut une représentation de Jeux Classiques et un défilé de la Grèce à travers les âges.

Voulant associer à ces manifestations le souvenir des apôtres de l'olympisme décédés, les membres du C.I.O. déposèrent des couronnes au pied du monument élevé à Georges Avérof et sur les tombes de Vikelas, Philimon, Phokianos, Lambros et Chryssafis.

### Fêtes et réceptions.

Des réceptions furent offertes par S. E. le Président de la République, M. le Maire d'Athènes, S. E. le Ministre des Affaires Etrangères, Mr. et Mme Bolanachi, Mr. D. Loverdo, le Comité Olympique Hellène, les Maires de Tégée, de Tripolis, de Sparte et par l'Office du Tourisme.

Une soirée de gala eut lieu à l'Opéra le soir de l'ouverture de la Session.

Conduits par le Professeur Orlandos, les membres du Comité International Olympique eurent l'occasion de visiter avec tout le confort possible les beautés archéologiques d'Athènes, Sounion, Daphné, Mycènes. Nauplie, Epidaure, Sparte et Olympie.

